

Pratiques de classe

Enseignement du français et marché du travail : l'écho par-delà l'horizon

Julie Pelletier*
Guillaume Lachapelle**
Godelieve Debeurme***

Les bénéfices de l'enseignement du français s'étendent bien au delà des murs de la classe. Ils devraient se traduire par une expression juste, par une communication efficace, et ce, dans toutes sortes de contextes, notamment dans l'exercice du métier ou de la profession d'un individu. Les enseignantes et les enseignants de français ont assurément un rôle important à jouer dans leur classe afin d'assurer le développement de compétences d'écriture comme celles de rédiger avec précision, clarté, concision, structure et neutralité, des compétences qu'on recherche entre autres en contexte professionnel. Mais quel rôle ont-ils à jouer dans le transfert des apprentissages en dehors de la classe? Quel écho doit renvoyer leur enseignement? Un écho assez fort pour être entendu, d'abord par leurs élèves, mais aussi par leurs collègues des autres disciplines et par les employeurs.

Logique citoyenne et non logique marchande

D'entrée de jeu, nous tenons à mentionner que, même si nous nous intéressons à ce rôle dit « utilitaire » de l'enseignement du français, nous croyons fermement à l'importance de son rôle dans le développement intellectuel et culturel des élèves par l'exploration de la littérature, notamment. Il ne s'agit donc pas d'opposer ces deux rôles, au contraire, et nous nous inscrivons plutôt dans une logique citoyenne,

où les élèves sont appelés à se développer personnellement et professionnellement, que dans une logique marchande. Nous estimons que les enseignantes et les enseignants de français contribuent à fournir aux élèves ce qui leur servira plus tard dans leur parcours, entre autres dans le cadre de leur emploi, plus qu'à combler les besoins du marché du travail. Nous adhérons ainsi à la vision du Conseil supérieur de la langue française qui stipule, dans son dernier avis, « qu'il est essentiel que chaque Québécois dispose des compétences linguistiques qui lui permettent de participer pleinement à la vie collective et culturelle d'un Québec français tout en bonifiant ses perspectives économiques (CSLF 2015, p. 9) et non à celle du rapport Demers (2014) qui suggère plutôt des mesures d'assouplissement, d'adaptation, de redéfinition, voire d'abolition de la formation générale au collégial, afin de favoriser la diplomation et de combler les besoins du marché de l'emploi.

Des lacunes dans la communication écrite à l'emploi

C'est dans le cadre du projet de recherche « Français écrit au collégial et marché du travail », un projet soutenu par le Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA)¹, que nous nous sommes attardés à la problématique des lacunes dans la communication écrite à l'emploi des diplô-

més de la formation technique du collégial. En effet, pour près de 40 % des employeurs, la situation est critique quant à la capacité à communiquer par écrit en français des recrues diplômées, c'est-à-dire que ces dernières ne répondent pas à leurs attentes, que ces attentes soient moyennes ou élevées (MESRST et MELS, 2013). Le problème touche également les diplômés de la formation professionnelle, où la situation est critique pour près de 30 % des employeurs (MELS, 2010).² Ces données plutôt inquiétantes nous ont poussés à examiner de plus près ce que les programmes du deuxième cycle du secondaire et du collégial prescrivent en matière de développement de compétences en communication écrite transférables en contexte professionnel.

La communication écrite au 2^e cycle du secondaire et au collégial

Il va sans dire que les réalités du secondaire et du collégial sont très différentes à de nombreux égards. Alors que le Programme de formation de l'école québécoise pour le deuxième cycle est explicite au sujet de « l'écho » des cours de français attendu à l'extérieur des murs de l'école, qui plus est sur le marché de l'emploi, ce lien est beaucoup plus nuancé du côté du collégial.³ Nous constatons que le programme du secondaire mentionne les liens directs qui existent entre « maîtrise de la langue » et « réussite sur le marché du travail ». Il est, par exemple, question d'amener les élèves à « réfléchir au rôle de la langue dans les rapports professionnels » dans les cours de français, langue d'enseignement (MELS 2007, chap. 5, p. 27). De plus, on fait appel aux enseignants et aux enseignantes afin qu'ils « intègre[nt] dans leur enseignement des éléments d'information et d'orientation en présentant leur discipline comme porteuse de diverses avenues professionnelles. » (MELS 2007, chap. 2, p. 7). Ainsi, on fait le lien entre le domaine Orientation et entrepreneuriat et la discipline Français, langue d'enseignement à travers une

SAÉ reposant sur la question « Quelle est l'importance de la maîtrise du français parlé et écrit dans l'exercice de différents métiers et professions? »

Au collégial, le lien entre la formation en français et le marché de l'emploi est moins net. Il y a certes dans les devis de trois des quatre cours de la formation générale en français des éléments transférables à la communication écrite à l'emploi (« organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux », « précision et richesse du vocabulaire », « respect du registre de langue approprié », « respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation », « révision et correction du texte »), mais le devis du quatrième cours, le cours de français propre au programme, se rapproche davantage du contexte professionnel. On peut d'ailleurs y lire : « L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. » (MELS 2009, p.9) Afin de trouver des liens plus explicites, il faut aller voir du côté des projets éducatifs développés localement par les différents établissements du réseau collégial. À titre d'exemple, le *Projet éducatif* du Cégep de Sherbrooke oriente des programmes d'études qui « visent le développement de personnes [...] sur les plans humain, citoyen et professionnel ». (Cégep de Sherbrooke 2012, p. 8) L'étude d'autres projets éducatifs permettrait sans doute d'identifier différents liens de cette nature, mais il demeure que l'examen que nous avons fait des programmes du deuxième cycle du secondaire et du collégial montre un arrimage plus évident des cours de français au marché du travail du côté du secondaire que du côté du collégial.⁴

Une enquête auprès d'employeurs de diplômés de la formation technique

Afin de mieux comprendre les lacunes des diplômés de la formation technique dans la communication écrite propre à l'emploi, nous avons interrogé dix employeurs issus de différents domaines au cours d'entretiens semi-directifs d'une durée d'une heure à une heure trente. L'enquête s'est penchée sur des employeurs embauchant régulièrement des recrues diplômées de cinq programmes à l'étude, des programmes appartenant aux cinq familles de classification ministérielle dont les finissantes et finissants obtiennent un taux de réussite à l'Épreuve uniforme de français (EUF) allant de faible à élevé. Ces programmes sont rattachés à des domaines d'emploi où la compétence à communiquer par écrit est sollicitée de manière variée.⁵

Notre analyse nous a conduits à répartir les employeurs en deux catégories suivant le type d'écrits produits par leurs employés techniciens et techniciennes dans l'exercice de leur

métier ou de leur profession, des écrits professionnels en l'occurrence⁶. Un premier groupe d'employeurs réfèrent à des gens qui rédigent des écrits à dominante informative⁷ (servant essentiellement à consigner et à transmettre de l'information), à savoir des policières et policiers ainsi que des infirmières et infirmiers auteurs de constats, de rapports ou de notes, par exemple. Puis, un deuxième groupe d'employeurs réfèrent à des gens qui rédigent des écrits à dominante incitative⁸ (servant essentiellement à inciter à l'action), c'est-à-dire des graphistes, des technologues du génie électrique ainsi que des techniciennes et techniciens administratifs auteurs de manuels d'utilisateur ou de courriels destinés à des clients, à des collègues et à des supérieurs, entre autres.

Le tableau suivant présente les résultats préliminaires de notre enquête selon les employés concernés; il met en relief les compétences recherchées en matière de communication écrite (qu'elles soient d'ordre communicationnel, textuel, linguistique ou graphique) et les enjeux qui leur sont liés :

Compétences recherchées par les employeurs en matière de communication écrite chez les employés qui rédigent des écrits à dominante informative

Employés	Compétences recherchées	Enjeux
Policière/policier	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger avec clarté, précision, concision et objectivité • Calligraphier lisiblement 	<ul style="list-style-type: none"> • Crédibilité à la cour • Progression professionnelle
Infirmière/infirmier	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger avec pertinence, clarté, précision, concision et structure • Respecter les règles d'orthographe et d'abréviation • Calligraphier lisiblement 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité civile (risque de préjudice) • Efficacité du transfert d'information • Crédibilité auprès des pairs et des autres professionnels • Professionnalisme

Compétences recherchées par les employeurs en matière de communication écrite chez les employés qui rédigent des écrits à dominante incitative

Employés	Compétences recherchées	Enjeux
Graphiste	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter son texte au destinataire • Respecter les règles d'écriture du courriel et de bienséance • Transcrire correctement l'écriture incluse dans les productions graphiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la relation avec le client • Image professionnelle • Risque d'augmentation des coûts de production (à cause d'une erreur)
Technologue du génie électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter son texte au destinataire • Respecter les règles de syntaxe et d'orthographe de base • Respecter les règles d'écriture du courriel et de bienséance 	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité (rapport qualité/temps) • Confiance de l'employeur • Progression professionnelle
Technicienne/technicien administratif	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger avec clarté, précision, cohérence et structure • Respecter les règles d'écriture du courriel, du français des affaires et de bienséance • Respecter les règles d'orthographe • Écrire rapidement à l'ordinateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Employabilité • Risque d'atteinte à la réputation de l'entreprise

Cette synthèse nous permet de constater qu'on s'attend avant tout, chez les employés appelés à rédiger des écrits à dominante informative, à des qualités de l'ordre de la fiabilité. Quant aux employés appelés à rédiger des écrits à dominante incitative, on s'attend davantage à des qualités qui relèvent de l'efficacité et du respect du destinataire. Ce dernier aspect s'explique peut-être par la nature du destinataire, qui s'avère un destinataire direct, en l'occurrence la plupart du temps un client pour les graphistes, les technologues du génie électrique et les techniciennes, techniciens administratifs, alors que pour les policières, policiers et les infirmières, infirmiers il s'agit plutôt d'un destinataire indirect, voire multiple. Par contre, on constate que, dans les deux cas, le souci de l'image professionnelle est requis de la part des scripteurs, peu importe à qui les écrits se destinent. Cette brève analyse nous amène à croire que les qualités professionnelles inhérentes aux compétences d'écriture recherchées par les employeurs méritent

qu'on s'y attarde assurément dans la formation secondaire autant que collégiale.

Pistes d'action pour le transfert des apprentissages

Quel rôle doivent donc jouer les enseignantes et enseignants de français dans le transfert des apprentissages vers les écrits professionnels? Ils peuvent certainement sensibiliser leurs élèves aux qualités de rédaction qui feront qu'on les considèrera comme des diplômés à embaucher, en voie de devenir des employés fiables, efficaces et respectueux, des qualités qui leur permettront, de surcroît, de progresser professionnellement. Ils peuvent également insister sur la qualité des messages électroniques qu'ils rédigent en dehors de la classe dans des contextes où leur professionnalisme est en cause. Par ailleurs, les enseignantes et enseignants de français peuvent certainement jeter des ponts entre eux et les leurs pairs d'autres disciplines dans l'optique de la transversalité des compétences d'écriture.

Plus particulièrement au secondaire et dans le cadre du cours de français propre au programme du collégial, les enseignantes et enseignants peuvent établir des liens étroits avec le marché du travail. Ils peuvent, par exemple, le faire en analysant des écrits professionnels contenant des erreurs. Ils peuvent aussi recréer des contextes professionnels « authentiques » où les élèves sont appelés à accomplir des tâches d'écriture autorégulées en procédant à l'analyse de la situation de communication, à la prise en compte du destinataire et à la mobilisation des ressources pertinentes, autant leurs propres connaissances et habiletés que les outils à mis leur disposition. Puis, comme le suggèrent Rinck et Sitri (2012), ces enseignantes et enseignants peuvent amener les élèves directement sur le terrain afin d'observer ou d'interroger des gens de métiers ou de professions qui les intéressent en ce qui a trait aux genres d'écrits produits dans l'exercice de leurs fonctions, en particulier quant à la structuration, au lexique et au style d'écriture qui sont de mise.

Ainsi, nous estimons que les enseignants et enseignantes de français sont en mesure de jouer un rôle fondamental dans le développement de travailleurs-citoyens aptes à communiquer efficacement, pour se faire comprendre et entendre, avec le souci de l'autre comme préoccupation. L'écho de l'enseignement du français gagne à résonner dans toute la société, par-delà l'horizon.

Notes et bibliographie

Notes

1 Le projet est mené parmi les activités du Collectif de recherche sur la continuité des apprentissages en lecture et en écriture (Collectif CLÉ) [hyperlien : <http://www.collectifcle.com/>]. Le Collectif CLÉ est une équipe à la fois interrégionale, interuniversitaire et interordre regroupant à ce jour une vingtaine de chercheuses et chercheurs (notamment du Cégep de Sherbrooke, de l'Université de

Sherbrooke et de l'Université Bishop's), des chercheuses et chercheurs collaborateurs de Vancouver et des États-Unis et deux collaborateurs des milieux de pratique, ainsi qu'une trentaine d'étudiantes et étudiants à la maîtrise et au doctorat. Sa direction conjointe est assurée par deux spécialistes de la didactique du français de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke : Olivier Dezutter, professeur titulaire au Département de pédagogie et Julie Myre-Bisaillon, professeure titulaire au Département d'adaptation scolaire et sociale. Le travail du Collectif CLÉ, prenant appui sur plusieurs projets collectifs en cours ou à venir, porte essentiellement sur les modes d'enseignement et d'apprentissage pour une continuité des apprentissages en lecture et en écriture au service de la réussite scolaire selon les quatre axes de programmation suivant : (1) La continuité à travers les différents ordres d'enseignement, (2) La continuité entre les différentes langues (langue première, langue d'enseignement, langue seconde) et dans l'ensemble des disciplines scolaires, (3) La continuité dans les différents contextes d'apprentissage (contexte formel et informel), incluant une prise en compte des nouveaux supports technologiques et (4) La continuité dans l'accompagnement des élèves en difficulté d'apprentissage.

- 2 Nous supposons ici que l'écart entre la formation technique et la formation professionnelle est dû au fait que les recrues diplômées de la formation professionnelle ont moins de tâches d'écriture à effectuer dans le cadre de leurs fonctions que les diplômés de la formation technique, ce que des travaux ultérieurs nous permettraient de vérifier.
- 3 Ce constat a été établi par un examen des devis ministériels des quatre cours de la formation générale en français du collégial.
- 4 Ce constat expliquerait peut-être la différence de 10 % observée entre la satisfaction des employeurs de diplômés de la formation professionnelle par rapport à ceux des diplômés de la formation technique quant à la capacité à communiquer par écrit en français des recrues, ce qu'une autre étude pourrait tenter de vérifier.

- 5 Ces programmes sont ceux de Techniques policières, de Soins infirmiers, de Graphisme, les trois programmes de technologie du génie électrique : Technologie de systèmes ordinés, Technologie de l'électronique – Télécommunication et Technologie de l'électronique industrielle et deux programmes de techniques administratives : Techniques de comptabilité et gestion et Gestion de commerces. Les autres détails méthodologiques de cette enquête, ainsi que tout ce qui concerne le reste de la recherche, figureront dans un rapport qui sera déposé au PAREA en juin 2016.
- 6 Qu'on les nomme « écrits utilitaires » ou « écrits fonctionnels », ces textes sont issus de l'écriture professionnelle, écriture « réalisée dans l'exercice du métier » (Cros, Lafortune et Morisse, 2009).
- 7 Ce concept réfère à la fonction référentielle du message selon la théorie de la communication de Roman Jakobson.
- 8 Ce concept réfère à la fonction conative du message selon la théorie de la communication de Roman Jakobson.

Bibliographie

- Cros, F., Lafortune, L. et Morisse, M. (2009). *Les écritures en situations professionnelles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 270 p.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – MELS (2007). *Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, deuxième cycle*, Gouvernement du Québec. <http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/secondaire2/>
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – MELS (2009). *Formation générale commune, propre et complémentaire aux programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales*, Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – MELS (2010). *La formation professionnelle au secondaire : les employeurs s'expriment*. Québec: Gouvernement du Québec. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/SonEmpSec2006-2007.pdf

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie - MESRST et ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – MELS (2013). *La formation technique au collégial : les employeurs s'expriment*. Québec: Gouvernement du Québec. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/Ens_Sup/Commun/Statistiques/Relance/Collégial/Relance_collegial_FT_Sondage_2009.pdf

Cégep de Sherbrooke (2012). *Projet éducatif*, Sherbrooke <http://cegepsherbrooke.qc.ca/fr/a-propos-du-cegep/projet-educatif>

Conseil supérieur de la langue française - CSLF (2015). *Rehausser la maîtrise du français pour raffermir la cohésion sociale et favoriser la réussite scolaire*. Avis à la ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Québec, CSLF, 49 p. <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/avis207/a207.pdf>

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science – MESRS (2014). *Rapport final du chantier sur l'offre de formation collégiale*, Gouvernement du Québec http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/sommet/Rapport_final_Chanter_offre_formation_collégiale.pdf

Rinck, F. et Sitri, F. (2012). « Pour une formation linguistique aux écrits professionnels », *Pratiques*, 153-154 <http://pratiques.revues.org/1937>

- * Enseignante-chercheuse, Département de français, Cégep de Sherbrooke, julie.pelletier@cegepsherbrooke.qc.ca
- ** Enseignant-chercheur, Département de français, Cégep de Sherbrooke, guillaume.lachapelle@cegepsherbrooke.qc.ca
- *** Professeure titulaire et directrice, Département de l'enseignement au primaire et au préscolaire, Université de Sherbrooke, godelieve.debeurme@usherbrooke.ca